

LIP LILLE
Mme ANTUNES DE ALMEIDA Audrey
132 rue du Molinel
59800 LILLE

TEMPLEMARS, le 10 septembre 2026

Réf. Dossier suivi par DE CAEVEL Ode - Mail : ode.decaevel@forma-protec.fr

CONVOCATION : Monsieur Mustapha ABDERRAHMANI

N° Identification : **142032**

Session n° M260U1A

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à la session de formation :

Formation travail en hauteur et port du harnais

Cette formation se déroulera le vendredi 11 septembre 2026, pour une durée de 7.00 heures

Format formation : Présentiel.

Le planning détaillé de vos journées est décrit ci-dessous.

Merci d'être présent le

vendredi 11 septembre 2026

à

07:55

: **FORMA PROTEC TEMPLEMARS ROUTE DE VENDEVILLE**
1 route de Vendeville
59175 TEMPLEMARS
Tél : 03.20.71.60.73

Planning

: **11/09/2026** de 08:00 à 16:00

Objectifs

: Acquérir les compétences théoriques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.
Acquérir les compétences pratiques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.
Choisir les équipements de protection adéquats à la situation de travail.
Rendre compte des éventuelles anomalies et difficultés rencontrées.

Evaluation

: Les épreuves théoriques sont réalisées en fin de formation en vue de la délivrance d'une attestation de formation.

Pré-requis

: Ne pas avoir de contre-indications médicales.
Être âgé de plus de 18 ans (sauf dérogation de l'employeur)

- **Merci de vous munir de vos EPI**
- **Les chaussures de sécurité sont obligatoires**
- **Selon la formation** : vêtement haute visibilité (classe 2), gants de manutention, casque avec jugulaire, harnais, longe
- **Sans EPI, les stagiaires ne passeront pas la partie pratique et ne pourront être évalués**

Conformément au décret du 20 novembre 2023, les organismes de formation sont tenus de collecter le numéro de sécurité sociale dans le cadre de l'alimentation du Passeport prévention. **Merci de vous munir de votre carte vitale lors de votre venue.**

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail
A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer votre participation à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'Etat. >> **Merci de vous munir de votre numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Miguel GARCIA

Directeur de centre

